

Cette présentation a été effectuée le 22 novembre 2007, au cours de la journée « Promouvoir la santé en milieu de travail : et si c'était aussi notre affaire ? » dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2007. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/archives/>.



Aperçu de la norme

- NQ 9700-800
Prévention, promotion et pratiques organisationnelles favorables à la santé en milieu de travail
- Objectifs : Spécifier les actions
 - o ayant un effet significatif sur la mise en place et le maintien d'un environnement favorisant la prise en charge de leur santé par les individus
 - o à la portée des entreprises
- Véhicule : une norme consensuelle

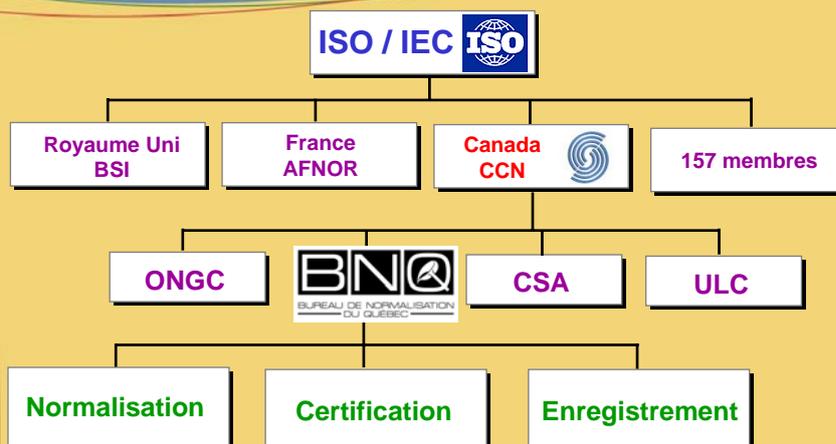


Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

- Créé en 1961, et spécialisé dans
 - L'élaboration de normes consensuelles
 - La certification (45 programmes)
 - L'enregistrement de systèmes de gestion (600 entreprises)
 - L'accréditation de laboratoires
- Accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN)
 - Société d'état fédérale
 - Coordonne les activités relatives aux normes au Canada
 - Promotion de l'usage des normes volontaires



Le BNQ, le Système national de normes et l'ISO



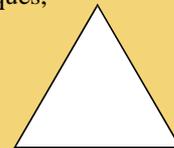
Normes

- Documents d'application **volontaire**...
- établis par **consensus**...
- qui **spécifient les exigences** auxquelles doit satisfaire un produit, un service ou un processus pour assurer un niveau de performance ou de qualité donné.



L'élaboration d'une norme

- Élaborée par un **COMITÉ TRIPARTITE ÉQUILIBRÉ**
 - ❖ Représentants de l'industrie
 - ❖ Représentants des intérêts et préoccupations des utilisateurs
 - ❖ Représentants d'intérêts généraux : experts techniques, autorités gouvernementales, chercheurs.
- Responsabilités
 - ❖ **Comité de normalisation** : Contenu de la norme
 - ❖ **BNQ** : Méthodologie, consensus, libellé
- Une notion clé : le **CONSENSUS**



NQ 9700-800

Prévention, promotion et pratiques organisationnelles favorables à la santé en milieu de travail

- Comité de normalisation
 - 4 Entreprises – Alcoa, Desjardins, CBC, CSSS Aurores-Boréales
 - 3 Utilisateurs – CSQ, Médial, intelligenceSanté
 - 4 Intérêts généraux – INSPQ, GP²S, UdeS, Watson Wyatt
 - 1 Invité expert – CSST
- 8 réunions du comité
- 4 sessions en groupe de travail



NQ 9700-800

Dates déterminantes

- ❖ 1^{ère} réunion du comité : décembre 2006
- ❖ Consultation de 6 entreprises : Avril-mai 2007
- ❖ Consultation publique : juin – septembre 2007
- ❖ Dernière réunion du comité : octobre 2007
- ❖ Norme complétée : décembre 2007
- ❖ Publication : janvier 2008



La norme « Entreprise en santé »

- Norme de Prévention, de Promotion et de Pratiques Organisationnelles favorables à la santé (PPPO)
- Pour les entreprises de toutes tailles
- Deux paliers
 - **Es**: Entreprise en santé
 - **EsE**: Entreprise en santé Élite
- Des exigences minimales
 - Des critères de qualité et de succès



1. Engagement de la direction

Es

- Respect des lois et règlements liés à la santé
- Présence d'une politique de PPPO favorables à la santé
- Planification stratégique RH inclut la santé/mieux-être
- Membre de la direction responsable du programme
- Méthode d'identification des risques dans le milieu
- Mesures pour le maintien/retour au travail après invalidité

EsE

- Responsabilité des gestionnaires envers la santé définie dans la politique ou la description de tâches
- Évaluation des gestionnaires inclut l'implication en santé
- Temps pour activités de prévention et promotion



2. Comité sur la Santé et le Mieux-être



Es

- Mandat et objectifs
 - Étudier l'information relative à la santé/mieux-être
 - Élaborer le programme de santé/mieux-être
 - Mettre en œuvre le programme
 - Évaluer les interventions

EsE

- Comité inclut différentes catégories d'emploi et gestion
- Besoins de formation identifiés et élaborés



3. Collecte de données

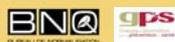


➤ **Es**

- Confidentialité respectée
- Collecte de données et suggestions du personnel
 1. Habitudes de vie
 2. Équilibre travail-vie personnelle
 3. Environnement de travail
 4. Pratiques de gestion
- Coûts de l'absentéisme/ CSST/ Assurances collectives
- Présentation et rapport à la direction et au personnel

➤ **EsE**

- Présentation et discussion du rapport avec le personnel



4. Plan de mise en œuvre



- **Es**
 - Choix des interventions basées sur
 - Besoins identifiés à la collecte de données
 - Priorités de l'entreprise
 - Efficacité des interventions
 - Au moins une intervention dans :
 - A) Sphère des habitudes de vie
 - B) Une des trois sphères suivantes : Équilibre travail/vie personnelle, Environnement de travail, Pratiques de gestion
 - Pour chaque intervention
 - Objectifs de participation, calendrier, responsable, budget, plan d'évaluation
- **EsE**
 - Des **objectifs** généraux pour le programme de santé/mieux-être
 - Une intervention dans chacune des 4 sphères :
 - Avec objectifs de résultats
 - Avec plan de communication détaillé



5. L'Évaluation



- **Es**
 - Pour chaque intervention
 - Taux de participation et de satisfaction
 - Rapport au comité santé/mieux-être
 - Rapport annuel présenté à la direction et communiqué au personnel
- **EsE**
 - Pour chaque intervention
 - Évaluation qualitative avec analyse des résultats
 - Taux d'atteinte des objectifs de résultats
 - Analyse et interprétation des résultats
 - Rapport discuté avec employés

